

## 2. Examen de l'acétochlore en vue de son inscription à l'Annexe III à la Convention de Rotterdam

Décision : RC-9/5 : Examen de l'acétochlore en vue de son inscription à l'Annexe III à la Convention de Rotterdam

Contexte :

À sa neuvième réunion, la Conférence des Parties a décidé que les critères pour l'inscription de l'acétochlore à l'Annexe III à la Convention avaient été remplis, mais elle n'a pas pu parvenir à un consensus quant à l'inscription de ce produit chimique à l'Annexe III à la Convention. La Conférence des Parties a engagé les Parties à se servir de toutes les informations disponibles sur l'acétochlore pour aider les autres Parties, et notamment les pays en développement et les pays à économie en transition, à prendre des décisions en toute connaissance de cause en ce qui concerne l'importation et la gestion de l'acétochlore et à informer les autres Parties de ces décisions selon les dispositions de l'article 14 de la Convention relatives à l'échange de renseignements.

Afin de faciliter cet échange de renseignements, les Parties peuvent communiquer les informations au Secrétariat qui les diffusera par le biais de la circulaire PIC.

Suite donnée :

<b>Demande d'information</b>	<b>Répondants</b>	<b>Méthode de communication des informations</b>	<b>Date limite de communication des informations</b>
Il est demandé aux Parties de se servir de toutes les informations disponibles sur l'acétochlore pour aider les autres Parties, et notamment les pays en développement et les pays à économie en transition, à prendre des décisions en toute connaissance de cause concernant l'importation et la gestion de l'acétochlore et d'informer les autres Parties de ces décisions selon les dispositions de l'article 14 de la Convention relatives à l'échange de renseignements.	Parties	Veillez communiquer les informations au Secrétariat par l'intermédiaire du point de contact indiqué ci-dessous.	Aucune date limite n'est spécifiée ; les informations doivent être communiquées dès que possible.

Point de contact :

M<sup>me</sup> Yun Zhou (E-mail : [yun.zhou@fao.org](mailto:yun.zhou@fao.org), Tél. : +39 06 5705 4160, Fax : +39 06 5705 3224).